

Un bureau delémontain primé à Genève

► **Biotec biologie appliquée SA**, un bureau delémontain en génie de l'environnement, a vu son travail récompensé par le prix Schulthess des jardins 2012 sous l'égide de Patrimoine suisse.

► **Au cœur du groupement Superpositions** réunissant architectes, ingénieurs et paysagistes, les biologistes delémontains ont contribué à redonner vie à une rivière genevoise mal en point, l'Aire.

A l'extrémité occidentale de la Suisse, arrosant Genève et son canton, l'Aire naît sur les pentes du Salève, cette montagne qui surplombe la cité de Calvin du haut de ses 1375 mètres. La rivière, qui irrigue une riche plaine maraîchère, a depuis toujours ses sautes d'humeur, perçues comme une insidieuse menace pesant sur les lumières de la ville.

Quand au XIX^e siècle, on entreprend de déboiser le Mont Salève pour faire place aux cultures et aux habitations, le problème prend de l'ampleur. Erosion, éboulements, ruissellement sans contrainte de la pluie: la rivière voit son équilibre modifié alors qu'un véritable cône de déjection se forme au pied de la montagne.

Pour apaiser le caractère impétueux de l'Aire et drainer les fertiles terres agricoles, un tracé tiré au cordeau est imaginé par l'ingénieur cantonal Guil-



La richesse du milieu est restaurée tout en favorisant la fréquentation récréative. PHOTOS BIOTEC



L'Aire en 2008: un bien terne canal sans biodiversité.



L'Aire en 2012: la rivière prend ses aises, naturellement.

laume-Henri Dufour, le général cartographe qui a jeté les bases de la carte topographique de Suisse. En 1863, la patrie reconnaissante a d'ailleurs baptisé le sommet du pays en son honneur: la pointe Dufour et ses 4634 mètres, auparavant dénommée «Höchste Spitze», soit tout simplement «point culminant».

Rivière dégradée

En 1932, de valeureux ouvriers creusent un canal rectiligne bordé de peupliers, dans l'objectif de lutter contre les inondations. Néanmoins, le régime de la rivière, même corrigée, reste soumis à de très fortes amplitudes. Alors que le lit peut être complètement sec en été, lors de fortes précipitations le débit dépasse parfois les 100 m³/s. De surcroît, les risques d'inondations ne sont

de loin pas maîtrisés, et peuvent s'avérer catastrophiques pour les habitations et les cultures sous serre, très développées dans la plaine de l'Aire.

D'autre part, la rivière était biologiquement moribonde. En 1982, un décret y interdit la pêche et la baignade pour raisons sanitaires. Les berges sont envahies d'espèces exotiques – et on ne parle ici que des végétaux. En effet, les hommes ne ménagent guère le cours d'eau, au point que le WWF a dû clôturer une parcelle pour préserver ce qui pouvait encore l'être.

Le canton de Genève prend conscience en 2000 de l'état de déliquescence de la rivière. Dans une démarche inédite, il lance un concours où doivent s'intégrer des compétences complémentaires. Le projet du groupement Superpositions

émerge parmi vingt candidats. Il réunit un cabinet d'architectes, un atelier de paysagistes, un bureau d'ingénieurs hydrauliciens – tous de la région lémanique – et le bureau delémontain Biotec biologie appliquée, apportant son expertise reconnue dans l'aménagement de cours d'eau.

Renaturation complète

«L'emprise de l'étude s'étend sur 4,5 km de long, dans un fuseau de 100 à 200 m de large, ce qui en fait le plus grand projet de revitalisation de rivière en Suisse», relève François Gerber, ingénieur chez Biotec qui travaille depuis 12 ans sur ce projet. Quatre tronçons ont été définis, dont deux sont d'ores et déjà réalisés et un actuellement mis en soumission. La séquence la plus en aval, réali-

sée dès 2002, a servi de laboratoire pour valider les solutions techniques proposées.

En 2010, après de longues négociations avec toutes les parties concernées – dont les agriculteurs, qui ont consenti de gros efforts – la deuxième tranche a été réalisée en amont du village de Lully. Parallèlement au canal, un nouveau lit deux fois plus large a été aménagé, dans lequel l'Aire peut s'ébattre librement.

Le changement de paradigme se trouve là: alors qu'avant, l'homme avait pour ambition de maîtriser tous les facteurs, aujourd'hui on laisse à la nature le soin de reconstituer elle-même son environnement.

Quelques blocs disposés au hasard ont permis de fixer les premiers îlots, vite recolonisés par la flore et la faune locale. Petits gravelots, crapauds, in-

sectes, papillons, libellules, ils n'ont pas été longs à se réapproprier le milieu.

La sécurité des personnes et des biens est bien sûr au cœur de la réflexion. Des zones inondables sont ainsi prévues pour épargner en aval la métropole et ses coûteux équipements, au premier rang desquels figure l'autoroute. Des bassins de rétention ont été creusés dans les champs afin de servir de tampon en cas de crue. Cette alternance entre zones humides et zones sèches crée un espace favorable à une biodiversité maximale.

Chapelet de jardins

Enfin, le canal a été transformé en jardin linéaire. Ce témoin du patrimoine du génie civil a été partiellement comblé et reconverti en voie verte. Passant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre de l'Aire, le promeneur met ses pas dans la trace des premiers bâtisseurs et contemple avec respect le majestueux ouvrage d'art. Egrénant placettes, couverts ombragés et passerelles en bois dans un harmonieux mariage avec la nature, le chemin permet aux citadins de se ressourcer aux portes de la ville.

C'est pour ce bucolique collier de perles vertes et bleues que le groupement Superpositions s'est vu attribuer par Patrimoine suisse le prix Schulthess des jardins 2012. Un prix qui augure de belles perspectives pour «Delémont marée basse», projet dans lequel Biotec est engagé.

THOMAS LE MEUR
www.biotec.ch